

Constats et perspectives

Le territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun est loin de l'uniformité dans la disponibilité d'aliments santé pour sa population (carte 1). Les surfaces de vente de fruits et légumes frais accessibles sur une distance de marche varient selon le secteur où l'on habite. Le centre de Saint-Henri apparaît bien pourvu (zone vert foncé) à cause de la présence du marché Atwater. Tout le secteur est du territoire affiche cependant une disponibilité nulle de fruits et légumes (zone grise). En plus de secteurs ainsi dépourvus, Pointe St-Charles et Verdun montrent plusieurs autres aires de diffusion (AD) où la disponibilité est faible (zones orangées), avec moins de 640 pieds carrés.

L'observation de la carte 2, à partir de l'indice d'accessibilité (I_a), dégage une autre lecture de l'approvisionnement alimentaire. Cet indice ajoute aux mesures recueillies pour la population non motorisée le taux de motorisation estimé de chaque AD et les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 3 km. À l'échelle du territoire du CSSS, l'indice est faible, ne dépassant pas 35,7 (carte 2). Sa valeur moyenne est de 14,2 comparativement à 20 pour l'île de Montréal (tableau 1). Dans plusieurs secteurs, le taux de motorisation est faible de sorte que les résidents ne peuvent accéder à l'approvisionnement disponible dans un rayon de 3 km. En milieu urbain, où la tendance est de réduire l'utilisation de l'automobile, les services de proximité prennent de l'importance.

Les cartes indiquent en pointillé les secteurs défavorisés du territoire. Sur les 49 % de la population vivant dans ces secteurs, 15,4 % ont un accès faible ou nul à des fruits et légumes frais (tableau 2 et carte 1, zones grises et orangées) sur une distance de marche. Il faut également prêter attention au coût des aliments offerts dans certains commerces, tel le marché Atwater, où une complicité entre les producteurs-vendeurs et les consommateurs locaux pourrait être développée.

Il y a donc lieu de s'interroger sur les disparités dans le territoire. Y a-t-il des différences dans les caractéristiques sociodémographiques et économiques des secteurs bien et mal nantis quant à l'accessibilité aux aliments santé ? Comment s'y présentent l'aménagement urbain, le service de transport ? Un tel examen permettra par la suite d'identifier les solutions qui conviendront le mieux aux communautés locales. Quelles actions celles-ci souhaitent-elles ? Une revitalisation économique ? Des actions avec les commerçants, avec des producteurs des régions voisines ? Un meilleur aménagement du quartier ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette auto-responsabilisation du milieu permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400 www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction : Lise Bertrand
Cartographie : Patrice Pitre
Infographie : Manon Girard
Photos : Javier Valdés
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 9
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 9

Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

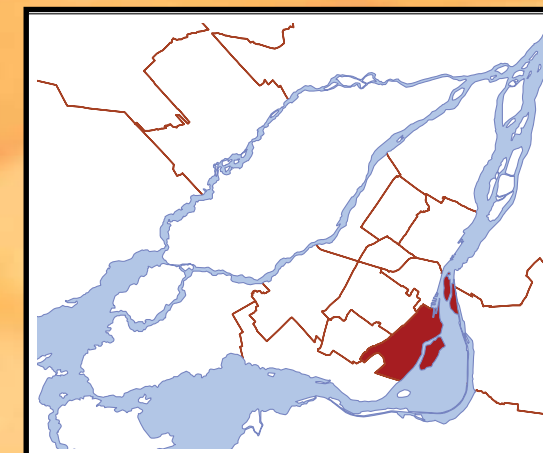
LE CSSS DU SUD-OUEST – VERDUN

OCTOBRE 2007

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec

Santé publique



Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente¹ de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi²) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidents sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

- La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

- La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

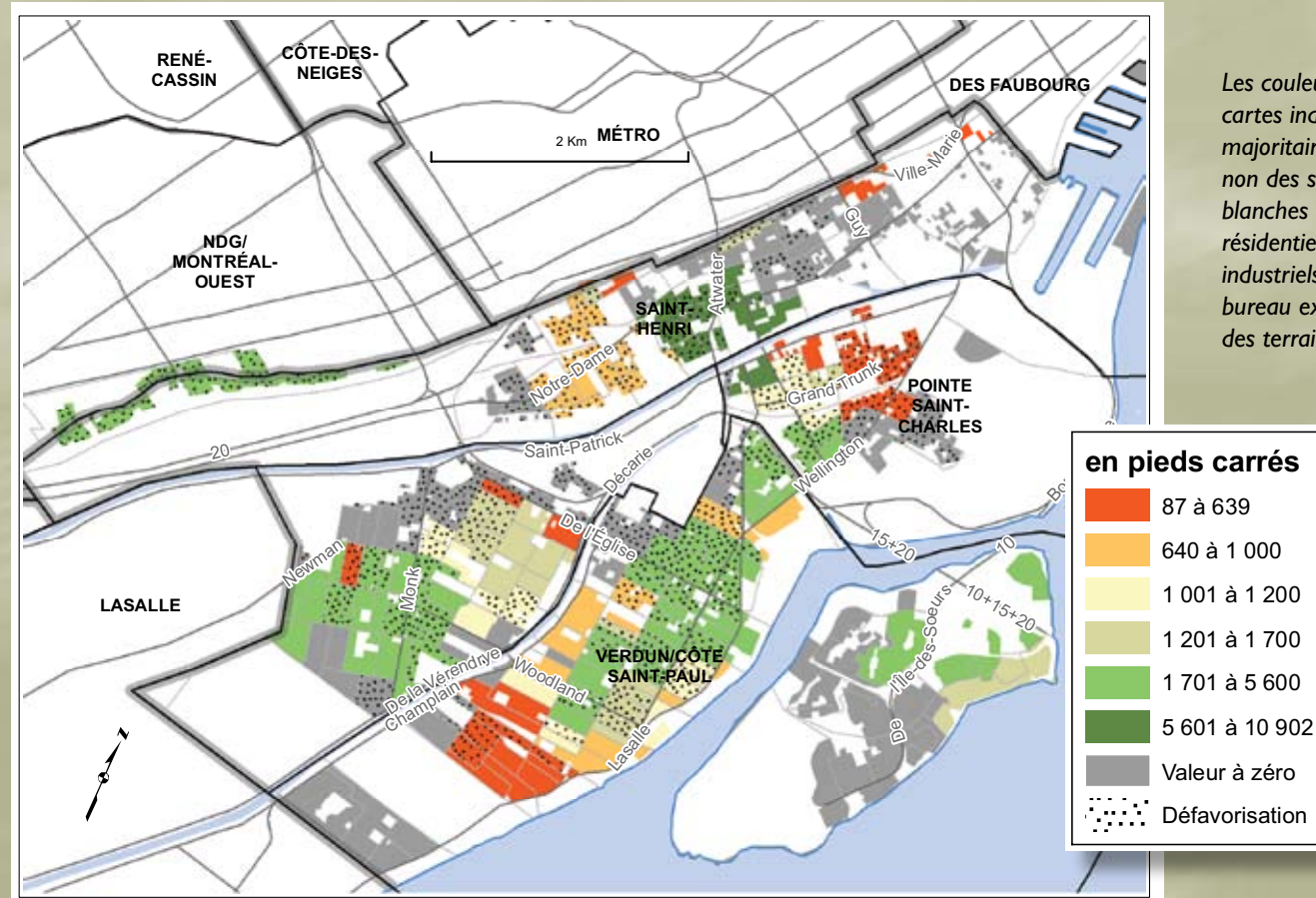
- Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

- Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi² est considérée nulle. La surface de 640 pi² est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

¹ Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site www.santepub-mtl.qc.ca.

Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS du Sud-Ouest –Verdun

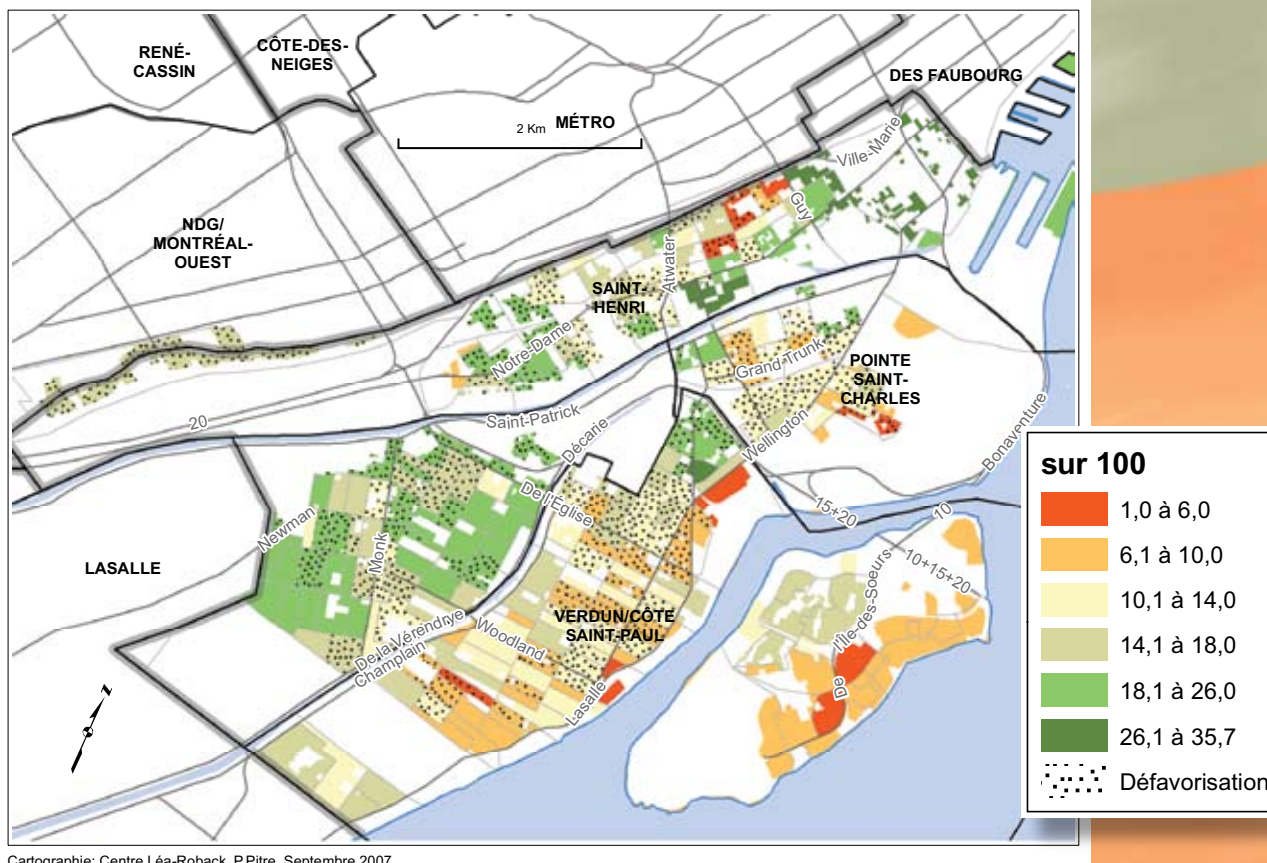


Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS du Sud-Ouest –Verdun



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Tableau 1

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Population totale	Superficie de F/L (en pi ²)	Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)	Niveau de défavorisation*
			Moyenne	Moyenne	Moyenne
de l'Ouest-de-l'Île	352	205 800	306,8	4,7	21,1
de la Pointe-de-l'Île	331	183 230	782,7	9,5	49,6
d'Achuisic et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4
du Cœur-de-l'Île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1
Montréal	3173	1 796 240	2115,5	20,1	44,9

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

Tableau 2

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS du Sud-Ouest –Verdun

Superficie de fruits et légumes (pi ²)	Niveau de défavorisation*			Total
	Faible	Moyenne	Élevé	
Moins de 75	20 585 15,9%	7 330 5,7%	14 445 11,2%	42 360 32,8%
Entre 75 et 639	2 245 1,7%	4 900 3,8%	5 380 4,2%	12 525 9,7%
Plus de 640	12 290 9,5%	18 615 14,4%	43 520 33,7%	74 425 57,6%
Total	35 120 27,2%	30 845 23,9%	63 345 49,0%	129 310 100%

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.